

Microcrédit et Genre en France : Y a-t-il un lien ?

Sophie BRANA

(Université Montesquieu-Bordeaux IV¹)

Version préliminaire

Résumé

La question du lien entre microcrédit et genre a donné lieu à une abondante littérature dans les PVD, mais pas dans les économies industrialisées, où les travaux portent plutôt sur les femmes et l'auto-emploi ou l'auto-entreprise. Dans les deux cas cependant, les constats sont proches : les femmes sont confinées dans des activités dites féminines, peu capitalistiques, qui génèrent peu de profits. Une explication avancée est que les femmes, à la différence des hommes, manquent de fonds propres. Ceci les conduit à se tourner vers des activités nécessitant peu d'investissement en capital, mais ne permettant pas de générer d'importants revenus.

Le microcrédit s'adresse plutôt à des personnes pauvres, exclues du système bancaire. Il devrait donc permettre, en offrant un capital de départ, à davantage de femmes de se lancer dans la création d'entreprises, mais également de créer leur activité dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes. Notre étude porte sur un portefeuille de près de 4000 microcrédits accordés en Aquitaine sur la période 2000-2006. Elle identifie le profil des clients des institutions de microfinance (IMF), met en évidence les différences hommes/femmes et les compare à un échantillon plus large de créateurs d'entreprise. Nous montrons que les écarts hommes/femmes présents parmi les créateurs d'entreprises sont maintenus parmi la clientèle des IMF. Nous montrons également qu'un critère de «genre» intervient dans l'octroi du microcrédit et dans la détermination du montant du prêt. Les IMF, dans une certaine mesure, reproduisent ainsi des inégalités de genre.

I. Introduction

Alors que les femmes représentent 47% de la population active en France, elles ne représentaient en 2006 que 30% des créateurs d'entreprise. Les femmes créatrices d'entreprise ont en moyenne un niveau d'étude plus élevé que les hommes, mais un niveau d'expérience plus faible et elles apportent moins de capitaux à leur activité (Insee, enquête Sine 2006). Ces raisons peuvent expliquer en partie pourquoi elles éprouvent davantage de difficultés à obtenir des prêts bancaires et à financer leurs projets.

Par ailleurs, les femmes sont plus susceptibles d'être touchée par le chômage et la pauvreté. Le taux d'emploi des femmes en 2005 est de 57,6%, contre 68,8% pour les hommes, soit un écart de 11,2%. Le taux d'emploi à temps partiel est de 30,7%, contre 5,8% pour les hommes. Les femmes représentent la majorité des inactifs, des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RMI, ou des familles monoparentales. Elles sont donc particulièrement vulnérables au risque de pauvreté.

Pour toutes ces raisons, les femmes devraient être particulièrement concernées par le microcrédit. Le microcrédit concerne des prêts de faible montant (inférieur à 40% du revenu par tête) à

¹ brana@u-bordeaux4.fr

destination de personnes exclues, totalement ou en partie, du système bancaire. Dans les PVD, le microcrédit a pour objectif de réduire la pauvreté, de promouvoir l'auto-emploi et d'améliorer l'empowerment de personnes socialement exclues, notamment les femmes. Dans les pays industrialisés, il s'agit avant tout de réduire la pauvreté en permettant aux chômeurs ou aux exclus sociaux de créer leur propre emploi. Le microcrédit répond ainsi à deux types de besoins (Brana, Jegourel, 2007). Il permet d'une part aux exclus du système bancaire de créer leur activité, il fournit, d'autre part, un complément de financement aux créateurs d'entreprise en créant un effet de levier par rapport au crédit bancaire.

Le microcrédit s'adresse plutôt à des personnes pauvres, exclues du système bancaire. Il devrait donc permettre, en offrant un capital de départ, à davantage de femmes de se lancer dans la création d'entreprises, mais également de créer leur activité dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes car nécessitant un capital de départ.

Notre étude porte sur un portefeuille de plus de 3000 microcrédits accordés en Aquitaine sur la période 2000-2005. Il s'agit d'identifier le profil des clients des institutions de microfinance (IMF), de mettre en évidence les différences hommes / femmes et de les comparer à l'échantillon plus large des créateurs d'entreprise (en utilisant la base Sine de l'Insee). Il s'agira ensuite de vérifier si un critère de « genre » intervient dans l'octroi du microcrédit et dans la détermination du montant du prêt. Les IMF réduisent-elles les obstacles que subissent les femmes dans leur projet de création d'entreprise ? ou au contraire, ne font-elles que reproduire ces inégalités ?

II. Revue de la littérature

La question du lien entre microcrédit et genre a donné lieu à une abondante littérature dans les PVD, mais pas dans les économies industrialisées². Dans les PVD, le débat a porté sur la réduction des inégalités hommes-femmes via l'« empowerment » que permettrait la microfinance en offrant un revenu et une autonomie aux femmes. Pour Mayoux (2007), les programmes de microfinance, parce qu'ils permettent aux femmes de dégager un revenu, enclencheraient un cercle vertueux de prise de pouvoir économique, de bien être accru pour les femmes et leur famille, et plus largement d'un pouvoir politique et social croissant.

D'autres études ont montré que le microcrédit favorisait la prise de décision des femmes (Paujaitan, 1999), leur donnait une plus grande mobilité en leur permettant notamment de sortir de la sphère privée. Plus généralement, le microcrédit peut changer la perception de la société vis-à-vis d'elles.

Cependant, certaines études ont nuancé cette vision positive. Tout d'abord, les inerties sociales et culturelles conduisent à relativiser l'impact de la microfinance. Comme l'indiquent Guérin et Palier

² A notre connaissance, la seule étude est celle de T. Underwood (2006).

(2006), quelle que soit la qualité et la disponibilité de la microfinance, la route vers l'égalité est longue et, même si le microcrédit peut y contribuer, cela ne peut être qu'à la marge.

Par ailleurs, Goes et Gupta (1996), pour le Bangladesh, ont montré, que dans de nombreux cas, les femmes ne contrôlèrent pas réellement l'utilisation des fonds obtenus. En effet, les femmes ayant plus facilement accès au microcrédit, les hommes les utiliseraient pour obtenir des fonds. Pour Fernando (2006), le microcrédit augmenterait les responsabilités pesant sur les femmes, mais pas leur pouvoir réel, pas plus que les violences pesant sur elles.

Beaucoup d'institutions de microfinance ciblent en priorité les femmes car elles remboursent mieux, font davantage bénéficier leur famille de leurs revenus supplémentaires, et parce que les groupes de prêts fonctionnent mieux avec elles. Il apparaît cependant, que sur les 231 institutions répertoriées dans le « Microbanking Bulletin », le pourcentage le plus élevé de femmes parmi les clients se trouvent dans les institutions les plus jeunes. Au contraire, les institutions les plus matures – banques, institutions financières non bancaires, institutions à but lucratif, gros établissements – ciblent davantage les moins pauvres parmi les pauvres et les petites entreprises. Ces établissements profitables, de grande taille sont moins susceptibles d'atteindre les femmes (Cheston, 2007). De fait, les femmes, parce qu'elles offrent moins de garanties que les hommes, qu'elles ont accès à des financements de faible montant, restent confinées aux activités « féminines », peu capitalistiques, souvent à temps partiel, à domicile, et générant peu de profit (Guérin, Palier 2006). Les possibilités d'empowerment économique et d'élévation sociale restent limitées.

Dans les pays industrialisés, la littérature a plutôt porté sur les femmes et l'auto-emploi ou l'auto-entreprise, notamment aux Etats-Unis, au Canada et, plus récemment, en Grande Bretagne. Anderson et Carter (2001) recensent ainsi plus de 400 articles académiques sur les femmes entrepreneurs. Ces travaux font état de différences profondes entre les entreprises selon qu'elles sont créées par un homme ou par une femme. Les études montrent que, par rapport aux hommes, les femmes qui créent leur activité le font avec moins d'actifs financiers, moins d'expérience et moins de ressources en termes de capital humain et social. Ces difficultés conduisent beaucoup de femmes à démarrer des activités qui sont sous financées, ce qui peut avoir des effets négatifs à long terme sur la performance. Les différences hommes/femmes portent ainsi tant sur la structure (taille de l'entreprise, secteur d'activité) que sur ses résultats. Les micro-entreprises dirigées par des femmes présentent de moins bons résultats (revenus, pérennité). L'impact du genre sur la performance économique a également donné lieu à une importante controverse. Aujourd'hui cependant, un consensus semble émerger sur le fait que si l'on contrôle un certain nombre de variables (secteur d'activité, capital de départ), les performances des hommes et des femmes sont identiques (Watson 2002, Johnsen et McMahon 2005).

Les problèmes rencontrés par les femmes dans l'accès à des financements extérieurs a donné lieu à la littérature la plus abondante (Carter, Anderson et Shaw, 2001). Les femmes ont davantage de

difficultés que les hommes pour accéder aux financements de départ ; quels que soient le secteur ou la localisation, les femmes démarrent leur activité avec seulement un tiers du montant de capital utilisé par les hommes (Marlow et Patton 2005). Elles ont également plus de mal à offrir des garanties et à obtenir un financement régulier et de croissance. Enfin, les relations avec les prêteurs sont plus difficiles. Pour certains auteurs, les femmes souffriraient d'une certaine discrimination du côté de l'offre de crédit. Les banques préfèrent financer des projets plus importants, déjà établis, ce qui favoriserait les hommes. Carter et al. (2007) montrent que la confiance est un élément important dans la relation de prêt bancaire. Les banques vont demander aux femmes de faire la preuve de leur connaissance la création d'entreprise et de ses différentes implications. Les hommes quant à eux doivent plutôt démontrer leur stabilité sociale, notamment par le mariage. La discrimination concernant l'offre de crédit ne serait pas systématique, elle serait faible (6% des 325 cas étudiés par Carter et al. 2007) et non délibérée.

D'autres auteurs ont cherché à mettre en évidence une aversion au risque du côté de la demande (Bird et Brush, 2002). Les femmes seraient moins incitées à s'engager dans des activités à forte croissance, nécessitant des investissements (financier et humain) importants et seraient plus réticentes à s'endetter, ce qui expliquerait qu'elles aient moins recours au crédit bancaire.

Que l'on étudie le micro crédit dans les pays en voie de développement ou la micro-entreprise dans les pays riches, les constats sont très proches : les femmes sont confinées dans des activités dites féminines (services à la personne, commerce), dans des activités peu capitalistiques, qui génèrent peu de profits. Une explication avancée à ce constat est que les femmes, à la différence des hommes, manquent de fonds propres. C'est une des raisons pour laquelle elles optent pour une structure juridique et un type d'activité nécessitant peu d'investissement en capital, mais ne permettant pas de générer d'importants revenus.

III. Analyse descriptive

Notre enquête porte sur l'activité de l'ensemble des institutions de microfinance en Aquitaine. Sur la période 2000-2006, ces institutions ont accordé un peu moins de 4000 micro-prêts, pour un montant total de 18,5 millions d'euros. Nous avons construit une base de données à partir des portefeuilles clients de ces institutions. Les données complètes concernent 3640 dossiers de microcrédit, pour un total de 17 millions d'euros (2381 hommes et 1259 femmes).

Tableau 1. Caractéristiques des entrepreneurs

	Créateurs d'entreprises (total)		Créateurs d'entreprises bénéficiant d'un micro-crédit	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sexe	28,7%	71,3%	34,6%	65,4%
Age moyen	38,6	38,7	36,9	37,1
Origines				
Françaises	92	88	83,9	81,1
Autres	8	12	16,2	18,9
Etudes				
Supérieures au bac	52,8	45,2	50	39,2
Inférieures au bac	47,2	54,8	50	60,8
Statut professionnel				
Actif	45,5	57	13,4	17,3
Chômeur < 1 an	17,1	19,3	19,3	21,5
Chômeur longue durée	16,1	14	11,2	10
Inactif	21,3	9,7	56,1	51,2
Crédit bancaire				
Oui	nd	nd	20,1	23,6
Non	nd	nd	79,9	76,4
Situation familiale				
Seul	nd	nd	60,8	42,2
En couple	nd	nd	39,2	57,8
Expérience				
Oui	nd	nd	55,7	64,8
Non	nd	nd	44,3	35,2

Sources : notre enquête et base de données Sine de l'Insee.

34,6% des microcrédits accordés dans notre enquête ont bénéficié à des femmes. Ce taux est légèrement supérieur au pourcentage de femmes parmi les créateurs d'entreprise en France (28,7% en 2002). Ces taux sont cependant inférieurs aux niveaux européens (respectivement 39% et 30% en 2004). Le pourcentage de femmes bénéficiant d'un microcrédit est proche du niveau de l'Europe de l'Ouest (35% sur la période 2002-2004 dans l'étude de T. Underwood, 2006), mais contraste avec les niveaux atteints en Europe de l'Est (62%), en Amérique du Nord (59%) et dans les pays en voie de développement (84%).

Les institutions de microfinance, comme le montre le tableau 1, s'adressent, parmi les entrepreneurs, un peu plus aux femmes, aux jeunes, aux populations d'origine étrangères, ainsi qu'aux personnes exclues du marché du travail. Ces personnes, par leurs caractéristiques, sont souvent celles qui ont le moins de ressources propres, ce qui rend plus difficile l'accès à un crédit bancaire classique.

Les femmes sont par ailleurs plus nombreuses à démarrer seules leur activité, au contraire des hommes qui bénéficient souvent de l'aide de leur conjoint (ou d'un membre de la famille). Les femmes, plus souvent célibataires, auront donc a priori moins de garanties (une seule source de revenu, moins de patrimoine) à offrir pour obtenir des financements externes. Elles présentent pourtant un revenu mensuel légèrement supérieur à celui des hommes (tableau 2). Il est enfin intéressant de noter qu'un pourcentage élevé d'emprunteurs femme célibataires ont des enfants à charge (44,4%, pour seulement 14,2% des hommes célibataires). Or on sait que le risque de pauvreté est de 34% dans les familles monoparentales. Ces femmes, dans notre enquête, sont à près de 80% bénéficiaires du RMI ou des minima sociaux et sont exclues à 96,7% du financement bancaire. Ce sont elles qui paient les taux débiteurs les plus élevés (5,76% en moyenne). A l'inverse, les hommes en couple qui empruntent ont plus souvent des enfants que les femmes (73,8% contre 66,6%).

La différence hommes/femmes parmi les bénéficiaires du microcrédit n'apparaît pas significative si on la compare à la population des référence des créateurs d'entreprise. Dans les deux échantillons, les femmes ont fait d'avantage d'études que les hommes, mais leur expérience professionnelle est plus faible dans le domaine qu'elles intègrent. Elles sont plus souvent inactives (hors chômage) avant la création d'entreprise. On observe cependant que les institutions de microfinance semblent relativement discriminer les femmes. Ainsi, si l'écart de niveau d'études n'est pas très important pour les femmes ayant ou non bénéficié d'un microcrédit (52,8% des femmes ont fait des études supérieures parmi les créateurs d'entreprise, 50% parmi les bénéficiaires de microcrédit), il est bien plus important chez les hommes (45,2% contre 39,2%). De même, les hommes créateurs d'entreprise sont davantage actifs (57% contre 45,5% pour les femmes), tandis que les femmes sont davantage bénéficiaires du RMI ou autres minima sociaux (21,3% contre 9,7% pour les hommes). Parmi les bénéficiaires du microcrédit, ces écarts se resserrent fortement, laissant à penser que les IMF financent relativement davantage les femmes actives et relativement davantage les hommes en situation de grande pauvreté. Parmi les créateurs d'entreprise, une femme sur cinq bénéficie de revenus sociaux, contre un homme sur dix. Parmi les bénéficiaires du microcrédit ce taux est quasi identique entre hommes et femmes (un sur deux) Ainsi, comparativement, les IMF rempliraient davantage leur rôle de lutte contre la pauvreté et l'exclusion pour les hommes que pour les femmes. Rien ne dit cependant s'il s'agit d'une discrimination du côté de l'offre des IMF ou s'il s'agit d'une auto sélection (discrimination) de la part des femmes.

Tableau 2. Caractéristiques du financement

	Femmes	Hommes
Durée du prêt (mois)	25	27
TEG (%)	4,65	4,39
Bénéficiaires en % :		
- d'un prêt d'honneur	56,1%	61,4%
- de ressources propres	37,8%	41,9%
- d'un prime	24,4%	23%
- d'un financement bancaire	20,1%	23,6%
Montant moyen du prêt (euros)	4 106	5 009
Besoin de financement total (euros)	21 859	30 033
Ressources personnelles (euros)	5 067	8 444
Montant moyen du crédit bancaire complémentaire (euros)	9 340	12 812
Pertes (%)	2,6%	3,7%
Revenu disponible mensuel du ménage (euros)	1 147	1 114

Source : notre enquête.

Le montant total du projet des femmes est inférieur de près de 30% à celui des hommes, ce qui correspond exactement à l'écart du montant de financement bancaire complémentaire entre les deux sexes. C'est au niveau de l'apport personnel que l'écart est le plus important (-40%). Les femmes complètent leur besoin de financement en utilisant relativement un peu plus le microcrédit. Bien qu'elles empruntent moins, sur une durée légèrement plus courte, leur taux débiteur est en moyenne plus élevé, ce qui s'explique en partie par le fait que les hommes bénéficient davantage de prêts d'honneurs qui sont des prêts à taux zéro. Les bénéficiaires d'un microcrédit ont deux fois moins accès au crédit bancaire que le créateur d'entreprise moyen (20,1% des femmes et 23,6% des hommes, contre respectivement 45% et 43%). Il est enfin intéressant de noter que les femmes bénéficient d'un fond de garantie (FGIF), géré depuis 2002 par France Active, afin de leur faciliter l'accès au crédit bancaire. Ce fonds garanti les prêts entre 5000 et 48 000 euros. Il semble utile, puisque dans notre échantillon, seules 0,17% des femmes ont un prêt bancaire qui dépasse ce plafond garanti, contre 8,3% des hommes.

Tableau 3. Caractéristiques du projet

	Femmes	Hommes
Structure juridique (%) :		
- SARL	29	43,7
- EI	59,3	43,7
- EURL	11,7	12,6
Secteur d'activité (%) :		
- Commerce	35,8	30,2
- Services aux particuliers	40,8	25,4
- Services aux entreprises	6,6	7,6
- BTP	1,2	16,9
- Agriculture	2,4	6,4
- Cafés, hôtels, restaurants (CHR)	7,8	7,5
- Artisanat	5,4	5,9

Source : notre enquête.

Conformément aux autres enquêtes auprès des créateurs d'entreprise, les femmes se retrouvent pour plus des trois-quarts dans le commerce ou dans les services à la personne. Les hommes investissent davantage de secteurs, notamment le BTP, l'agriculture ou les services aux entreprises. Les femmes optent pour des structures juridiques plus souples, nécessitant moins d'apport personnel. Elles sont ainsi près de 60% à opter pour le statut d'entreprise individuelle (EI), dans lequel l'emprunteur est responsable de ses dettes sur ses biens propres, contre un peu moins de 44% des hommes. Ces derniers créent dans les mêmes proportions des SARL (43,7% des projets, contre 29% pour les femmes).

IV. Analyse multivariée

Nous estimons les déterminants de l'offre de microcrédit en utilisant une régression MCO avec effets fixes pour tenir compte des particularités structurelles des différentes institutions de microfinance étudiées (tableau 3). Comme nous l'avons vu, l'impact du genre sur la capacité d'emprunt peut être lié à deux canaux. Le premier relève d'un effet indirect : les femmes empruntent moins car elles ont moins de fonds propres, moins d'expérience et qu'elles se tournent vers des activités nécessitant moins d'investissements (financiers et personnels). Le second canal est direct : les différences de financement ne peuvent être attribuées aux facteurs précédents, il y a alors un « effet de genre » (Verheul et Thurik, 2000).

L'équation estimée est de la forme :

$$Y = a + b(\text{Femme}) + c(\text{Caractéristiques de l'emprunteurs}) + d(\text{Caractéristiques du projet}) + e(\text{Caractéristiques du financement}) + \varepsilon + \upsilon$$

La variable « Femme » est une variable muette indiquant si l'emprunteur est une femme. Si les différences dans le montant du microcrédit peuvent être expliquées par les caractéristiques de l'emprunteur (autres que son sexe) ou du projet (taille du projet, secteur d'activité, financements complémentaires), le coefficient b de « Femme » ne devrait pas être statistiquement significatif.

Les caractéristiques de l'emprunteur prises en compte sont l'âge, l'expérience, les origines (française ou autres), la situation familiale, le niveau d'études, le niveau des revenus mensuels et la situation professionnelle (salarié, chef d'entreprise, chômeur depuis moins d'un an ou depuis plus d'un an, bénéficiaire du RMI, des minima sociaux, autre). Les caractéristiques du projet sont son montant, le secteur d'activité et le type de projet (création, reprise ou développement d'une activité). Enfin, les caractéristiques du financement prennent en compte la disponibilité et le montant des financements complémentaires (ressources personnelles, crédit bancaire, aides). Les résultats sont les suivants.

Table 4: (within) regression avec effets fixes : déterminants du montant des micro-prêts

Nombre d'obs = 3127 Variable de groupe (i): IMFs Nombre de groupes = 5
R-sq: within = 0.2473 between = 0.9041 overall = 0.5022
F(8,3114) = 127.89 Prob > F = 0.0000

Montant du micro-prêt	Coefficient	Std. Err	t	P> t	[95% Intervalle de conf.]	
Age	12.6287	4.509918	2.80	0.005	3.78599	21.47142
Femme	-539.5847	88.63594	-6.09	0.000	-713.3755	-365.7939
Etudes	-120.3384	37.43995	-3.21	0.001	-193.7479	-46.92893
Revenus sociaux	-359.4068	94.86098	-3.79	0.000	-545.4032	-173.4104
Chef d'entr.	588.3961	167.4949	3.51	0.000	259.9845	916.8077
Salarié	986.4601	199.6558	4.94	0.000	594.9898	1377.93
Montant du crédit bancaire	.0302862	.0022471	13.48	0.000	.0258803	.034692
Montant des ressources propres	.0261047	.0042032	6.21	0.000	.0178633	.034346
Constante	4160.592	240.0096	17.34	0.000	3689.999	4631.185

F test pour que tous les $u_i=0$: F(4, 3114) = 218.02 Prob > F = 0.0000

Le montant du microcrédit augmente avec l'âge de l'emprunteur, son niveau de formation, si l'emprunteur est de sexe masculin et s'il dispose de financements complémentaires (apport personnel ou financement bancaire). Les autres variables ne sont pas significatives. Ce résultat indiquerait donc bien l'existence d'une certaine discrimination de la part des institutions de microfinance au détriment des femmes. Ce résultat repose cependant sur une hypothèse forte : que l'ensemble des autres caractéristiques de l'individu et du projet aient bien été prises en compte. Afin de conforter ce résultat, nous avons dans un premier temps estimé la même équation pour le montant du crédit bancaire complémentaire (tableau 4). Cette estimation peut servir de point de comparaison.

Table 5: (within) regression avec effets fixes : déterminants du montant du crédit bancaire

Nombre d'obs = 3275 Variable de groupe (i): IMFs Nombre de groupes = 7
R-sq: within = 0.5844 between = 0.9481 overall = 0.6907
F(38,3265) = 1530.18 Prob > F = 0.0000

Montant du crédit bancaire	Coefficient	Std. Err	t	P> t 	[95% Intervalle de conf.]	
Femme	511.945	704.5454	0.73	0.468	-869.4507	1893.341
Salarié	4777.671	1468.494	3.25	0.001	1898.408	7656.934
Montant des ressources propres	1.447342	.0213854	67.68	0.000	1.405412	1.489273
Constante	658.9379	443.6319	1.49	0.138	-210.887	1528.763

F test pour tous les $u_i=0$: F(6, 3270) = 15.72 Prob > F = 0.0000

La variable de genre n'apparaît pas significative dans la détermination du montant des prêts bancaires. Ces derniers dépendent seulement du statut social (régularité des revenus mensuels liés à une activité salariée) et du montant des ressources propres de l'emprunteur.

Nous avons enfin construit un sous échantillon représentatif, basé sur un montant identique de ressources propres pour le groupe des hommes et pour le groupe des femmes (ce montant est de 13 800 euros). Le besoin d'emprunt des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes (avec un projet total de 45 373 euros pour les femmes, 47 622 pour les hommes, soit -4,5%), en revanche le montant du microcrédit est inférieur de 10% (6 125 euros contre 6 781). Pour compenser, les femmes empruntent un peu plus auprès des banques (taux d'endettement et montant supérieur).

Il apparaît ainsi que les femmes semblent un peu plus pénalisées dans l'accès au microcrédit que les hommes, et les différences personnelles ou de projet ne suffisent pas totalement à expliquer cet écart. Les femmes, peut-être parce qu'elles sont relativement plus sélectionnées que les hommes, affichent un taux de remboursement de leurs prêts bien supérieur à celui des hommes.

Bibliographie

- BIRD B., BRUSH C. (2002), « A Gendered Perspective on Organizational Creation », *Entrepreneurship, Theory and Practice*, Vol. 26, n° 3, 41-65.
- ANDERSON S., CARTER S., SHAW E. (2001), “Women's Business Ownership: A Review of the Academic, Popular and Internet Literature”, *Small Business Service Research Report: RR002/01*, Août.
- CARTER S., SHAW E. (2006), “Women's Business Ownership: recent research and Policy Developments, Report to the Small Business Service, Novembre.
- CARTER S, LAM W., Shaw E., WILSON F. (2007), “Gender, Entrepreneurship, and Bank Lending, the Criteria and Processes used by Bank Loan Officers in Assessing Applications”, *Entrepreneurship : Theory & Practice*, Vol. 31, Issue 3, Mai, 427-444.
- CHESTON S. (2007), « ‘Just the Facts, Ma’am’: Gender Stories from unexpected Sources with Morals for Microfinance » in *ADA Dialogue « Microfinance and Gender: New contributions to an Old Issue »*, n° 37, May, 13-25.
- Commission européenne (2007), *Rapport sur l'égalité entre les hommes et les femmes*, février.
- FERNANDO J. (ed.) (2006), *Perils and Prospects of Microfinance*, London, Routledge.
- GOETZ A, GUPTA R.S. (1996), « Who Takes the Credit? Gender, Power and Control Over Loan Use in Rural Credit Programs in Bangladesh », *World Development*, vol. 24, n° 1, 45-63.
- GUÉRIN I., PALIER J. (2006), “Microfinance and the Empowerment of Women: Will the Silent Revolution Take Place”, *Finance and the Common Good / Bien Commun*, Issue n° 25, Autumn, 76-82.
- JOHNSEN G.J., Mc Mahon R.G.P. (2005), “Owner-manager Gender, Financial Performance and Business growth amongst SMEs from Australia’s Business Longitudinal Survey”, *International Small Business Journal*, Vol. 23, n° 2, 115-142.
- JOHNSON S. (2005), « Gender relations, Empowerment and Microcredit: Moving on from a Lost Decade », *The European Journal of Development Research*, vol. 17, n° 2, juin, 224-248.
- MAYOUX L. (2007), “Not only Reaching, but also Empowering Women: Ways Forward for the Next Microfinance Decade”, in *ADA Dialogue « Microfinance and Gender: New contributions to an Old Issue »*, n° 37, May, 35-60.
- MARLOW S., PATTON D. (2005), “All Credit to Men? Entrepreneurship, Finance and Gender”, *Entrepreneurship, Theory and Practice*, Vol. 29, n° 6, 717-735.
- PAUJAITAN, 1999
- UNDERWOOD T. (2006), *Women and Microlending in Western Europe*, EMN Working Paper, n° 2, avril.
- VERHEUL et THURIK, 2000 *Start-Up Capital: Differences between male and Female Entrepreneurs ‘Does Gender Matter ?’*, ERIM Report Series *Research in Management*, mars.
- WATSON J. (2002), “Comparing the Performance of Male- and Female- Controlled Businesses: Relating Outputs to Inputs”, *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol. 26, n°3, Spring, 91-100.

Annexe 1. Statistiques descriptives de l'échantillon

Nombre d'observations = 3866

Période = 2000-2006

Dummy variables

Variable	Moyenne	Ecart type
Emprunt bancaire		
Oui = 1 Non = 0	0.297	0.44
Sexe		
Femme = 1 Homme = 0	0.346	0.476
Origines		
Françaises = 1 Autres = 0	0.821	0.383
Situation familiale		
Célibataire, veuf, divorcé = 1 Marié, en couple = 0	0.488	0.499
Statut social		
RMI=1 Sinon=0	0.346	0.476
Revenus sociaux=1 Sinon=0	0.134	0.340
Chômeur (< 1 an)=1 Sinon=0	0.207	0.405
Chômeur (> 1 an) Sinon=0	0.104	0.305
Chef d'entreprise=1 Sinon=0	0.091	0.288
Salarié=1 Sinon=0	0.068	0.252
Autre	0.05	0.218
Ressources propres		
Oui=1 Non=0	0.413	0.492
Expérience		
Oui=1 Non=0	0.615	0.499
Objet du prêt		
Nouvelle activité=1 Sinon=0	0.578	0.494
Reprise=1 Sinon=0	0.276	0.447
Développement=1 Sinon=0	0.145	0.352
Activité		
Artisanat=1 Sinon=0	0.057	0.232
Services aux entreprises=1 Sinon=0	0.073	0.26
Services aux ménages=1 Sinon=0	0.308	0.461
Commerce de détail=1 Sinon=0	0.321	0.467
Construction=1 Sinon=0	0.114	0.317
Agriculture=1 Sinon=0	0.05	0.218
CHR=1 Sinon=0	0.077	0.265
Niveau d'études		
Université (Master - Doctorat)=1	3.34	1.136

Université (Licence)=2

Bac=3

Ecole secondaire=4

Primary school=5

Variables quantitatives

Variable	Moyenne	Ecart
Age (années)	37	18 - 70
Montant du microcrédit (euro)	4 801	100 - 38 000
Montant du crédit bancaire (euro)	12 689	0 - 785 000
Besoin de financement total (euros)	28 719	100 - 1 516 868
Montant des ressources propres (euros)	7 581	0 - 1 417 776
Revenu mensuel (euro)	1 127	35 - 9 100
Maturité du prêt (mois)	26.4	1 - 92
Taux d'intérêt (%)	4.2	0 - 23